



Commissariat aux Comptes
Expertise Comptable
Audit & Conseil

743, Avenue de la Pompignane
34000 MONTPELLIER

contact@eleven-audit.com
09 82 44 11 35

2B.COM

15, BIS AVENUE DES CROATES - 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE
RCS DE RODEZ - 489 355 040

ELEVEN

S.A.S. au capital de 30.000 €
R.C.S. Montpellier 799 400 619 00026
TVA Intracommunautaire - FR59 799 400 619

*Société inscrite auprès de la Compagnie régionale des
Commissaires aux comptes de Montpellier - Nîmes*

*Société inscrite auprès de l'Ordre
Des Experts comptables d'Occitanie*

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

2B.COM

Société à responsabilité limitée

Au capital de 4.000 euros

15bis, avenue des Croates – 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

RCS de PARIS – 489 355 040

**Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire
aux comptes sur la transformation de la société 2B.COM, société à
responsabilité limitée, en société par actions simplifiée**

Rapport du Commissaire à la transformation et du Commissaire aux comptes sur la transformation de la société 2B.COM, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de Commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de Commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés de votre société en date du 10 mars 2026, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Notre mission prenant fin avec le dépôt de notre rapport, il ne nous appartient pas de mettre à jour le présent rapport pour tenir compte des faits et circonstances postérieurs à sa signature.

1. MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes clos au 30 juin 2025, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires en hausse par rapport à l'exercice clos au 30 juin 2024. Le résultat au 30 juin 2025 se solde par un bénéfice. Les capitaux propres sont supérieurs au capital social.
- Il n'a pas été établi un nouvel arrêté de comptes, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'à la date du présent rapport ne laissent apparaître aucune dégradation significative de l'activité.

2. MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

MONTPELLIER, le 18 mars 2026

Commissaire aux comptes et Commissaire à la transformation



ELEVEN

Représenté par Thibaut SUREL